



École Le Rucher
positivisme, ouverture, dépassement

ÉCOLE LE RUCHER
CONVOCATION À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
EN PRÉSENTIEL

Mercredi 23 mars à 19 h
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Revue et adoption du procès-verbal du 31 janvier 2022
5. Suivi du procès-verbal
6. Parole au public
7. Campagne de financement dans le cadre d'un projet de la classe alternative 5-6
8. Plan de lutte à la violence et l'intimidation : information
9. Mesures protégées : approbation
10. Éducation à la sexualité : approbation
11. COSP : approbation
12. Guide aux parents 2.0 : information
13. Service bonifié au SDG 2022-2023 : adoption
14. Résolutions votées par courriel : adoption
 - 14.1 Activité de vélo;
 - 14.2 levée de fonds pour l'Ukraine en classe M5-6.
15. Service de fours micro-ondes: discussion
16. Projet aménagement extérieur : suivi
17. SMATH POT : suivi
18. Projet éducatif : information
19. Demande de budget pour l'OPP : adoption
20. Consultation sur les biens et services pour l'année 2022-2023 : consultation
21. Critères de sélection d'une direction d'établissement : adoption
22. Droit de parole :
 - 22.1 à la présidente;
 - 22.2 à la représentante au Comité de parents;
 - 22.3 aux enseignantes;
 - 22.4 à la représentante des professionnelles;
 - 22.5 à la représentante du service de garde;
 - 22.6 au représentant du personnel de soutien;



École Le Rucher

positivisme, ouverture, dépassement

22.7 à la direction

23. Varia

24. Levée de l'assemblée

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction